

**AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures ci-après décrites lors de sa séance ordinaire du 20 décembre 2021 à 19h00 au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de ces demandes.

• **DM-2021-00045– 526, ch. des Patriotes**

La demande consiste à soustraire le projet à l'obligation d'aménager une (1) rampe de chargement/déchargement tel que requis pour une habitation multifamiliale de douze (12) logements et plus en vertu du tableau 15 de l'article 154 « Nombre requis de rampes de chargement » du Règlement de zonage numéro 431.

De plus, la demande consiste également à réduire de quatre (4) le nombre de cases de stationnement requises pour la desserte du projet en vertu des dispositions prévalent à cet effet à l'article 148 et à la note 71 figurant à la grille des spécifications de la zone HC-90 du Règlement de zonage numéro 431.

Le tout conformément au document de présentation réalisé le 16 octobre 2021 par Marie-Claude Aubin, urbaniste-conseil, et par Justin Viens, architecte. Le plan d'implantation est, quant à lui, réalisé par François Lemay, arpenteur-géomètre.

• **DM-2021-00044– Lot 6 204975, rue Victoria**

La demande consiste à rendre réputée conforme l'implantation d'une habitation unifamiliale isolée d'une superficie de 58,54 m², alors que l'article 56 du règlement de zonage numéro 431 stipule que la superficie minimale pour une habitation unifamiliale isolée de deux (2) étages et plus est de 70 m².

Le tout en référence au plan projet d'implantation, réalisé par François Lemay, arpenteur-géomètre, en date du 28 mai 2019, sous le numéro 3 052 de ses minutes.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, le 30 novembre 2021

Christine Ménard, urb.,
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE ADJOINTE

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site internet de la Ville dès le 30 novembre 2021 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Christine Ménard, urb.,
Greffière adjointe